

La TAXE D'APPRENTISSAGE, indispensable soutien du monde professionnel au monde scolaire et universitaire



Si vous êtes redevables de la taxe d'apprentissage, (entrepreneurs et/ou parents d'élèves chefs d'entreprise) devenez notre partenaire privilégié en versant la taxe au Lycée Polyvalent Georges Pompidou. Il est habilité à la recevoir au titre des employés qualifiés (catégorie A, niveaux IV et V) et cadres moyens (niveaux II).

Affecter ou faire affecter la taxe d'apprentissage de votre entreprise au lycée est un acte fort : il témoigne de votre confiance et de votre soutien

Pour cela :

- 1- Rapprochez-vous d'un Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA)
 - Associations ou syndicats professionnels tels que l'AGEFA PME pour le financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle
 - Chambres de Commerce et de l'Industrie (consulter leurs sites propres)
- 2- Adressez-lui vos versements en demandant de les affecter «pour le compte du lycée Georges Pompidou»
351 av. de Lattre de Tassigny 34170 CASTELNAU LE LEZ

Pourquoi nous verser votre taxe d'apprentissage?

Nos projets sont financés en partie par cette taxe : amélioration des équipements pédagogiques, modernisation du parc informatique, accessibilité des matériels et des locaux, adaptation des modalités d'apprentissage aux besoins des entreprises, découverte des entreprises françaises et européennes...

Vous contribuez ainsi à l'innovation constante dans nos formations, à la réussite et à la qualité de l'insertion de nos élèves et étudiants.



Le mot du proviseur



Madame, Monsieur,

Le lycée Georges Pompidou est un établissement de 2000 élèves et étudiants qui a voulu se donner les moyens de relever les paris de la modernité (nouvelles technologies, communication, pédagogie innovante), de l'éducation citoyenne et de la responsabilité mais aussi de l'ouverture (échanges culturels, partenariats avec le monde économique, projets européens). Gage de la réussite humaine, notre ouverture se réalise dans le respect de nos différences qu'elles soient de culture, de langue ou de mode de vie.

C'est un lycée qui se veut délibérément international. Outre les voyages et séjours à vocation pédagogique qui s'effectuent avec le Vietnam, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, le Danemark, la Russie, la Roumanie, la Bulgarie, de nombreux échanges se sont constitués au fil des années dans le cadre de programmes européens (Comenius, Leonardo, Erasmus). L'ouverture à la dimension internationale s'inscrit dans l'évolution de l'apprentissage des langues dans l'établissement : étude de l'Italien, du Grec, de l'Espagnol, de l'Anglais, de l'Allemand, sections européennes.

Le lycée Georges Pompidou est le lycée de toutes les réussites. L'attachement des élèves, des étudiants, de tous les personnels et de tous nos partenaires à notre établissement témoignent de cette volonté. Les résultats au baccalauréat et au BTS sont excellents. La poursuite d'études ou l'insertion professionnelle de nos élèves et étudiants en sont la preuve.

En nous versant la taxe d'apprentissage vous participez à l'excellence de notre établissement dans tous ces domaines et à la réussite de nos élèves et étudiants.

*Christian DASI,
Proviseur*